

# Informations officielles

Mai 2025  
Numéro 05/2025

## Commune de Senarclens



Route de l'Etraz 12  
1304 Senarclens  
☎ 021 861 39 51  
greffe@senarclens.ch

**Horaires d'ouverture des bureaux:**  
Mardi 9h00 à 11h00  
Mercredi 17h00 à 19h00

**SOIRÉE D'INFORMATION ÉLECTIONS COMMUNALES 2026 —  
FERMETURE DU GREFFE ET OFFICE DE LA POPULATION — ROUTE  
CANTONALE COSSONAY-SENARCLENS FERMETURE — CHAUFFAGES  
ET CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUES — EMPLOYÉ INTERCOMMUNAL—  
POLICE CANTONALE INFO ARNAQUES**

### SOIREE D'INFORMATION ELECTIONS COMMUNALES 2026

L'année 2026 est synonyme d'élections communales, c'est-à-dire du renouvellement de la municipalité, pouvoir exécutif communal. Ces élections auront lieu sur le dépôt de candidatures préalables.

Peut-être que certains d'entre vous se questionnent sur :

- ⇒ La Municipalité
  - ◆ Son rôle
  - ◆ Ses tâches
  - ◆ En termes de temps, qu'est-ce que ça représente

Afin de répondre à vos interrogations, nous vous convions à une séance d'information le :

**Mardi 20 mai 2025 à 20h00 - À la Salle villageoise**

- ⇒ Qui est éligible à la municipalité ?
  - ◆ Tout citoyen suisse, homme ou femme, âgé de 18 ans révolus
  - ◆ Les personnes étrangères domiciliées dans une commune vaudoise, au bénéfice d'une autorisation B ou C. Celles qui ont eu leur domicile continu dans le canton de Vaud durant les trois dernières années (en étant titulaire d'une autorisation B, C, Ci, N ou F). Avoir résidé de manière continue en Suisse durant les dix dernières années (en étant au bénéfice d'une autorisation B, B étudiant, C, Ci, N, F ou L).

Vous souhaiteriez vous engager, c'est l'occasion d'en savoir plus, nous nous réjouissons de votre participation à cette soirée.

Bienvenue à toutes et tous.

### FERMETURE DU GREFFE ET OFFICE DE LA POPULATION

Les bureaux seront fermés du 22 au 30 mai 2025.  
Réouverture habituelle le 3 juin 2025.



Voir au verso



### ROUTE CANTONALE COSSONAY-SENARCLENS FERMETURE

Afin de permettre la réfection de la chaussée sur la route Cantonale Senarclens-Cossonay (Route de l'Etraz), le tronçon situé en sortie de la localité de Senarclens et l'entrée de Cossonay sera interdit à toute circulation :

**Du lundi 19 mai au jeudi 22 mai 2025**

Une signalisation de déviation sera mise en place par Senarclens-Grancy-La Chaux-Cossonay dans les deux sens.

Nous vous remercions d'avance de vous conformer à la signalisation de déviation mise en place et de faire preuve de prudence. Merci de votre compréhension.

### CHAUFFAGES ET CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUES

Le décret prévoyant l'assainissement des chauffages et des chauffe-eau électriques (DACCE; BLV 730.051) est entré en vigueur le 1er janvier 2025. Il prévoit leurs remplacements au plus tard au 1er janvier 2033.

Tout propriétaire concerné doit s'annoncer auprès de la Direction de l'énergie (DGE-DIREN) ou des distributeurs d'électricités (GRD) d'ici à fin juin 2025, par le biais d'un formulaire mis à disposition sur le site web du canton : [vd.ch/chauffage-electriques](https://www.vd.ch/chauffage-electriques).

Ce même site renseignera de manière détaillée, les personnes concernées sur les obligations et les dispositifs pour l'assainissement des installations.

### EMPLOYÉ INTERCOMMUNAL

Les communes de Chavannes-le-Veyron, Grancy, La Chaux et Senarclens ont décidé de collaborer pour l'engagement d'un employé communal. La candidature de M. Allan Monnard a été retenue, ce dernier a débuté son activité au 1er mai 2025. Il travaillera 1 jour par semaine, le mardi, en collaboration avec notre employé communal, M. John Belet, et assurera le remplacement du titulaire lors de ses vacances.

### POLICE CANTONALE - INFO ARNAQUE

La Police cantonale fait état d'une recrudescence d'arnaques ces derniers temps, ci-après quelques exemples de pratiques frauduleuses. **Soyez vigilant !!!**

#### 1) Arnaques aux faux billets

- Favorisez les plateformes officielles de vente ou d'échange de billets. Ne cliquez pas sur les premiers liens des résultats de recherche, souvent sponsorisés. Ces premiers liens peuvent

constituer des faux magasins en ligne. Si vous entrez vos informations bancaires sur ces sites, elles seront volées.

- Renseignez-vous sur les prix officiels auprès de la société organisatrice de l'événement.
- Évitez les billets imprimés par la vendeuse ou le vendeur (print@home) et privilégiez les billets officiellement imprimés pour diminuer les risques de faux.





- Rencontrez, si possible, la vendeuse ou le vendeur en face à face pour l'échange.
- Agissez avec prudence si vous devez effectuer un virement sur un compte étranger pour un événement en Suisse.

## 2) Arnaques aux faux policiers

De quoi s'agit-il ? Les victimes, principalement des personnes âgées, sont contactées téléphoniquement par des hommes ou des femmes, parlant parfaitement français et qui se font passer pour des policiers (parfois pour des assureurs ou des banquiers). Ces personnes annoncent un problème sur la carte bancaire de la victime ou un retrait d'argent suspect sur son compte en banque. Afin de régler ce problème, ils annoncent qu'un policier va passer dans quelques minutes au domicile, afin de récupérer les cartes bancaires – et parfois des objets de valeur – pour les mettre prétendument en lieu sûr.

**Il s'agit d'une tentative d'escroquerie. La police ne se rend jamais chez des particuliers pour récupérer des biens, des cartes bancaires ou de l'argent.**

Pour l'année 2025, déjà près de 400 tentatives ont été recensées dans le canton de Vaud. Parmi elles, plus de 100 ont été une réussite pour les escrocs qui ont encaissé l'argent de leurs victimes. En 2024, ces derniers ont réussi à escroquer près d'un million de francs.

La police mène plusieurs enquêtes liées à ces escroqueries. Si plusieurs auteurs ont été interpellés, l'argent qui a été subtilisé à leurs victimes est très souvent irrécupérable. Soyez **vigilants et ne vous précipitez pas !**

La police rappelle les conseils de prudence suivants :

- appeler le 117 ou votre banque en cas de doute ;
- ne donner aucune information personnelle ou bancaire à quiconque vous contacte par téléphone ;
- ne jamais remettre vos cartes bancaires (coupées ou non) ni votre code secret à un inconnu ;
- raccrocher si vous avez un doute sur l'appelant. Ne surtout pas rappeler en appuyant sur la touche de répétition du numéro ; transmettre cette information à votre entourage



## 3) Arnaques à domicile

Avec les beaux jours, les offres de services à domicile, telles que les nettoyages de façades, toits et volets, se multiplient. Ce sont souvent des individus itinérants qui proposent ces services. Pour gagner la confiance de leurs victimes, ces escrocs utilisent des véhicules avec des plaques d'immatriculation suisses. Elles et ils ciblent principalement les personnes âgées et leur proposent des tapis ou des services d'entretien à des prix exorbitants. Dans un premier scénario, les escrocs empochent l'argent du service sans le réaliser. Mais il se peut que les escrocs effectuent le travail. Il est souvent de mauvaise qualité et ne correspond pas à ce qui était convenu.



- Accueillez uniquement des ouvrières et des ouvriers ayant pris **rendez-vous** avec vous.
- Acceptez uniquement les offres de services de la part d'**entreprises reconnues** que vous avez préalablement sollicitées.
- En cas de doute, demandez les **coordonnées** de l'entreprise et **vérifiez**-les immédiatement.
- **Évitez de discuter** avec ces individus, car elles et ils cherchent à vous distraire.
- **Verrouillez** toujours la porte de votre Domicile, que vous soyez là ou non.
- Conservez seulement une **petite quantité d'argent** et peu d'objets de valeur chez vous.
- En cas d'offre suspecte, notez tous les détails et **contactez la police au 117**.
- **Informez** les personnes âgées de votre entourage à propos de ces arnaques.



## AGENDA MANIFESTATIONS ET EVENEMENTS

10 mai	Charte des jardins - Thème : « les oiseaux »	Cabane de l'Ecureuil
20 mai	Séance information sur les élections communale 2026	Salle villageoise
13 juin	Senarcl'Ensemble - grillades et course d'orientation	Refuge des Chênes
16 juin	Conseil Général	Extra-muros
1er août	Fête Nationale	
27 septembre	Troc de Senarclens	Salle villageoise
29 septembre	Conseil Général	Salle villageoise
Novembre, date à définir	PECC - Thème « arborisation »	Informations à venir
6 décembre	Distribution des sapins + Noël des enfants	Salle villageoise
8 décembre	Conseil Général	Salle villageoise